



VIA PRÉVENTION

Sécurité routière

Heures de conduite et de repos

Plan de cours — Formation

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient remplies :

Pour l'entreprise (session en entreprise)

- Présence d'un répartiteur et d'un gestionnaire
- Fournir un local et les équipements requis pour la session de formation

Pour le participant

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs de véhicules lourds et le personnel impliqué dans la gestion des horaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de comprendre et d'appliquer les règles relatives aux heures de conduite et de repos afin d'assurer la conformité réglementaire et de prévenir les risques liés à la fatigue.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre les effets de la fatigue sur les capacités de conduite et les risques qu'elle représente pour la sécurité du conducteur et des autres usagers de la route.
- Identifier les principales exigences réglementaires applicables aux heures de conduite et de repos.
- Déterminer la conformité d'un horaire de travail en fonction des limites de conduite, de travail et de repos prévues par la réglementation.
- Comprendre les règles concernant les rapports d'activités.
- Appliquer les règles dans des situations particulières telles que les conditions défavorables de conduite, le report des heures de repos et les autres exceptions prévues à la réglementation.

CONTENU DU COURS

1. Introduction
2. La fatigue
3. La réglementation
 - La règle du 14 jours
 - Le cycle de travail
 - Le poste de travail
 - La journée

4. Le rapport d'activité

- Les dispositifs de consignation électronique
- Les registres

5. Les cas particuliers

- Les mauvaises conditions de circulation
- Les situations d'urgence
- Le report du repos journalier
- Le déneigement

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Nous avons privilégié une méthode d'enseignement où le contenu est scindé en courtes présentations suivies aussitôt d'exercices d'apprentissage conçus de manière à ce que la personne assimile, en appliquant les règles présentées.

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Fiche sur le règlement sur les heures de conduite et de repos - courte distance
- Fiche fractionnement heures de conduite et repos dans la couchette (solo)
- Exercices
- Article « La fatigue au volant

DURÉE

4 heures de contenu théorique

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION

4 à 15 participants

ATTESTATION

Après la formation, Via Prévention enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant.

L'attestation de formation en format 3" x 2" sera expédiée à l'employeur.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).